

La Presqu'île Informations



Jumièges et Mesnil-Sous-Jumièges



Le Zoom

TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) - CREA

La TEOM a été instituée à partir de janvier 2011 sur l'ensemble de la CREA, dans le cadre de l'harmonisation des taux et la convergence vers le taux unique. Un gage de meilleure lisibilité, de solidarité et d'égalité entre les habitants. La TEOM est basée sur la valeur locative du logement, et non sur le service rendu, le produit de cette taxe est donc perçu en même temps que la taxe foncière. Elle participe à hauteur de 70 % au financement du ramassage et du traitement des déchets des ménages. Les 30 % restants sont issus du budget de la CREA.

Pour les habitants, la TEOM est apparue pour la 1ère fois à l'automne 2011. L'augmentation de taux constatée sur la feuille d'impôts en 2012, correspond à la convergence progressive vers un taux unique de TEOM (7.90 % en 2012).

Une hausse de taux, mais pas forcément une augmentation de la pression fiscale : la CREA verse chaque année une compensation financière aux Communes, leur permettant donc, si elles le souhaitent, de diminuer leurs impôts sur les ménages (taxe d'habitation et taxe foncière) de manière à neutraliser cette hausse, ou de créer de nouveaux services pour les habitants.

À l'issue de cette démarche - au maximum 10 années selon la loi, soit 2020, tous les foyers de la CREA seront assujettis à la TEOM unique.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Comme vous le savez sûrement, la collecte des déchets va changer pour nos 2 communes, Jumièges et Mesnil-sous-Jumièges (entre autres).

2 dates à retenir :

- **Entre le 26 novembre et le 31 décembre** : Distribution à votre domicile de nouveaux bacs (couverture verte pour les ordures ménagères, jaune pour les déchets plastiques recyclables), en remplacement des sacs poubelle. La distribution sera assurée par un agent de la société SULO.

- **À partir du 7 janvier 2013** : Changement de fréquence des collectes : les ordures ménagères seront ramassées 1 fois par semaine, et les déchets recyclables 1 fois tous les 15 jours.

Pour les professionnels, artisans et commerçants, vous devrez vous faire recenser au préalable en appelant Allô Communauté au cours du mois de décembre (0 800 021 021). Vos bacs vous seront distribués fin janvier.



TÉLÉTHON 2012 - MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

Vendredi 30 Novembre

Grand concours individuel de Belote à la salle des fêtes « Le Mascaret ». Ouverture des portes à 19h et début du concours à 20h30.



Inscription : 5 €. Lots pour tous les joueurs. Loteries diverses (enveloppes surprises, panier garni, jeu du prénom). Buvette, sandwiches, pâtisseries, crêpes pendant toute la soirée.

Cette manifestation est organisée par la Municipalité et les Associations, pour soutenir l'AFM dans son combat contre les maladies neuromusculaires et dans ses recherches de thérapies, pour vaincre les maladies génétiques rares.

Nous vous attendons très nombreux !

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la soirée Loto prévue le 16 Novembre a été annulée.

REPAS CCAS MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

Dimanche 21 Octobre 2012, M. DECONIHOUT, Maire, son Conseil Municipal et les membres du CCAS, avaient convié les aînés du village au traditionnel repas des Anciens.

Mme ROBILLARD, vice-présidente du CCAS, entourée de son équipe, a souhaité la bienvenue aux 46 Mesnillais qui avaient répondu présents à cette invitation.

Monsieur le Maire présenta ensuite à ses administrés les actions en cours et celles à venir concernant la sécurisation de la traversée du village et le projet de logement dans le centre bourg. Puis, il donna la parole à M. BOUILLON, Député, qui avait tenu à venir saluer les Aînés, malgré un emploi du temps plus que chargé dans son marathon dominical des repas des Anciens.

Monsieur le Maire invita les convives à lever leur verre et à profiter du buffet apéritif, puis de l'excellent repas orchestré par la Maison Coudray. Mme CANU, Conseillère Générale, rejoignit l'assistance pour le café et tint au courant les Anciens du financement et de l'avancement des travaux de l'E.H.P.A.D. de Duclair.

Cette agréable journée ne pouvait se terminer sans la traditionnelle tombola, menée tambour battant par le duo de Conseillers Municipaux Michel GUILBERT et Tony PLATEL.

AIDE DIFFÉRENTIELLE EN FAVEUR DE CONJOINTS SURVIVANTS DE RESSORTISSANTS DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'aide différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC a été créée le 1er Août 2007. Le plafond de cette allocation est fixé à 900 €. Pour en bénéficier, il faut : être âgée d'au moins 60 ans, justifier de ressources mensuelles inférieures à 900 €, résider dans le département où la demande a été déposée, et justifier de la qualité de conjoint survivant de ressortissant de l'ONAC.

Vous pouvez contacter Mme BUREAUX, à l'ONAC, au 02.35.58.59.71 pour plus de renseignements.

Associations

BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

Une bourse aux jouets et matériel de puériculture est organisée à l'école maternelle de Jumièges (20 % des ventes), au profit de la coopérative de l'école maternelle, les :

- le samedi 24 novembre de 14h à 18h
- le dimanche 25 novembre de 10h à 13h

Dépôt des objets le vendredi 23 novembre de 16h30 à 19h et le samedi 24 novembre de 10h à 12h. 2 € la liste de 20 articles.

Restitution le dimanche 25 novembre de 14h à 17h.

Renseignements au 06.60.27.21.95 ou par mail à parent.maternelle.jumieges@gmail.com



PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLE PRIMAIRE

Les parents d'élèves de l'école primaire de la commune ainsi que les enseignants souhaitent organiser une exposition sur le thème « L'école d'hier à aujourd'hui (des années 1900 à nos jours) ». Nous recherchons des témoignages, anecdotes, photos, encriers, plumiers ou tout autre objet. Pas d'inquiétude, toutes vos photos seront scannées et rendues dans la semaine.

Pour tous renseignements, merci de contacter Jennifer GRAIN au 02.35.37.58.90 ou Véronique MARTINS au 02.35.05.30.41.

Amicalement, et merci pour les enfants.

A.C.P.G. - C.A.T.M. et

Combattants d'Indochine de JUMIÈGES

Célébration du 94ème anniversaire du 11 Novembre 1918

- **11h** : Rassemblement Place de la Mairie des Anciens Combattants, des élus et des associations locales.
- **11h15** : Dépôt de gerbes au Monument Aux Morts. Allocutions du Maire et du Président des Anciens Combattants.
- **11h45** : Vin d'honneur offert par la municipalité, Salle Roland Maillet au Clos du Chouquet, avec remise de médailles du travail.
- **12h30** : Repas à l'Auberge du Bac. Inscriptions chez M. Claude CREVEL ou M. Claude SALMON avant le 4 Novembre 2012.

Le Président, Claude SALMON

Anciens Combattants de MESNIL-SOUS-JUMIÈGES

Les habitants de la commune du Mesnil-Sous-Jumièges sont cordialement invités à participer à la manifestation de commémoration de l'Armistice de 1918, qui se déroulera, selon le programme suivant :

- **11h** : Rassemblement Place de la Mairie.
- **11h15** : Manifestation au Monument Aux Morts, dépôt de gerbes et remise de médailles.
- **11h30** : Vin d'honneur et décoration des médaillés du travail à la Salle « Le Mascaret ».
- **12h30** : Repas des Anciens Combattants à la Salle « Le Mascaret ».

Toutes les personnes, autres que les Anciens Combattants, peuvent participer à ce repas. Prix du repas : 35 €. Réservations auprès de M. Gérard DECONIHOUT au 02.35.37.20.36 ou de M. Jean LEMONNIER au 02.35.37.80.08.

Les enfants et les personnes qui veulent chanter la Marseillaise sont les bienvenus.

Le Président, G. DECONIHOUT

MISSION LOCALE CAUX-SEINE-AUSTREBERTHE

La Mission Locale tient une permanence au pôle de proximité de la CREA à Duclair, **chaque jeudi de 14h à 16h30**. Vous avez entre 16 et 25 ans et vous réfléchissez à votre avenir ? L'équipe de la Mission Locale vous écoute, vous conseille, vous accompagne et vous propose de nombreux services afin de vous soutenir dans vos démarches d'insertion.

Pour plus d'informations :

02.35.95.01.43 ou

www.mission-locale-csa.fr

Messes

Les permanences du Père LEJEUNE ont lieu tous les vendredis de 17h à 19h, à la Maison Paroissiale.

- **Samedi 10 Novembre** : Messe à Yville à 18h00.

- **Dimanche 11 Novembre** : Messe à Ste Marguerite à 9h30 et à Duclair à 11h.

- **Samedi 17 Novembre** : Messe à St Paër à 18h.

- **Dimanche 18 Novembre** : Messe à Yainville à 9h30 et à Duclair à 11h.

Déchèteries

Horaires des déchèteries les plus proches :

LE TRAIT :

- lundi : de 10h à 11h45 et de 13h30 à 17h45

- du mardi au vendredi : de 13h30 à 17h45

- samedi : de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

DUCLAIR :

- du lundi au vendredi : de 15h à 18h

- samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'accès aux déchèteries est gratuit.

